

Compte-rendu du comité de quartier La Plaine-La Prairie du 22 juin 2015

Prochaine réunion : lundi 29 septembre à 20h30, au Centre socioculturel La Plaine (1 allée Pierre de Montreuil)

Présents à cette séance : Edith Pescheux, élue référente ; Claire Lemeunier, responsable du Développement social urbain ; Jean-Paul Notte, chargé de mission sécurité et tranquillité
Environ une quinzaine de participants.

Compte rendu : Lionel Jeanjean et Albane Mervelet, avec la collaboration de Simone Fradet et Michèle Epinette.

Ordre du jour :

1 – Retour concernant le questionnaire.

- Le questionnaire a été distribué dans les boîtes aux lettres et il y a eu 15 « retours ».
- Le principal sujet évoqué est la sécurité puis les problèmes de propreté concernant surtout les "encombrants sauvages" où sont déposées des poubelles individuelles éventrées.
- Question sur le lieu et la forme des réunions du Comité de quartier La Plaine-La Prairie : sont-ils adaptés pour mobiliser un nombre plus important de personnes ?
Il est possible de trouver un autre lieu qui pourrait être plus central par rapport aux habitants de ce quartier. Voir le Centre socioculturel La Plaine.
- Manque l'affichage de la réunion du Comité de Quartier et la distribution du questionnaire dans certaines boîtes aux lettres (à Belgrand en particulier).
- Problème de stationnement dans le quartier (suite à installation de plots et suppression d'emplacements).

2 – Présentation générale sur la sécurité et la tranquillité par Jean-Paul Notte qui intervient dans tous les comités de quartiers.

- Jean-Paul Notte, chargé de mission auprès du Maire, est en relation avec le service Prévention Sécurité Médiation (PSM), la police municipale et le commissariat du Kremlin Bicêtre. Il indique que tous les appels émanant des personnes déclarant des débordements de faits et d'actes insolites sont bien enregistrés. Ceci permet de cibler les auteurs de ces faits gênants.
- Il précise que le manque de civisme de chacun peut contribuer au sentiment d'insécurité.
- Il énumère le nombre de personnes travaillant pour la sécurité et la prévention ainsi que les outils qui sont mis à disposition.
- Rappel de quelques chiffres :
 - 4 agents police municipale (un recrutement en cours)
 - 7 ASVP (agent de surveillance de la voie publique)
 - 3 Gardiens de parkings
 - 3 Gardiens pour parcs et jardins
 - 7 surveillants « point école ».

La police municipale verbalise sur le stationnement illicite et le stationnement règlementé.

- Il indique que désormais les commissariats sont fermés au public sauf sur rendez-vous. Des renforcements d'effectifs sont demandés par les municipalités rattachées au commissariat du Kremlin Bicêtre.
 - Travail en commun avec les communes sur la propreté et les rappels des arrêtés préfectoraux et communaux.
 - La tranquillité « vacances » est désormais étendue sur tous les congés scolaires, les demandes sont à adresser au commissariat du Kremlin- Bicêtre. (elles peuvent aussis'effectuer via internet).
 - Tous les problèmes liés à la sécurité des biens et des personnes doivent être signalés : au bailleur, au service « prévention sécurité » et à la police nationale en faisant « le 17 ».
- A partir de 20h le soir, seule la police nationale peut intervenir. La police nationale intervient selon les priorités de chaque moment, mais c'est important de signaler chacune des nuisances. Police municipale de Cachan : 01 49 69 96 71 / Commissariat principal de Kremlin Bicêtre : 01 45 15 69 00

Réflexions : Le quartier de La Plaine-La Prairie n'est pas un quartier réellement « sensible », mais depuis des années la répétition de certains faits comme les rodéos des mini-motos et des quads, les voitures mal garées ou à cheval sur le trottoir, ou bien les voitures qui s'arrêtent au milieu de la rue François Rude pour que les occupants puissent discuter avec les copains sans vouloir bouger si une autre voiture veut passer, et aussi voitures et motos roulant en sens interdit dans la rue François Rude, finissent par lasser la bienveillance des habitants. À noter, 2 agressions au mois de juillet 2015.

De plus, aucun représentant de la loi ne navigue dans cette zone pour rappeler les bases de circulation et verbaliser si nécessaire.

3 – Réponses aux questions diverses du précédent comité.

- Pour la sécurité dans les immeubles la nuit, voir avec le bailleur et si plus de problèmes faire le 17, et le lendemain le signaler au bailleur.
 - Une réunion mensuelle regroupe les partenaires (PMS, police, bailleurs) sur les faits signalés pour trouver des solutions.
 - Poubelles et encombrants de l'avenue de la Division Leclerc sont à signaler à la police municipale.
 - La police municipale est ouverte de 8h à 20h, sauf le dimanche et en juillet/août de 8h à 21h.
 - Place Edouard Herriot concernant le nettoyage sous les arcades : demandes et rappels sont faits aux commerçants.
 - Signalisation passage piétons sur les rues : la signalisation aurait été refaite
 - Rue des Saussaies : aucun changement bien que la rentrée des classes ait lieu le 1^{er} septembre 2015, idem pour le passage des piétons au bout de l'aqueduc du Loing et du Lunain.
 - Dératisation : nettoyage approfondi mais difficultés car le rat est un animal intelligent et donc il est difficile de l'éradiquer. De plus les travaux les dérangent et la nourriture jetée par les fenêtres et les sacs poubelles non fermés les attirent. Des règles d'hygiène doivent être respectées pour faciliter la suppression des rats.
 - Le parking Rude étant un parking privé, il ne peut être ouvert ponctuellement aux visiteurs.
 - Demandes de précisions sur les commerces de la place Edouard Herriot qui sont fermés ce qui entraîne un désert pour la convivialité et l'animation du quartier.
 - Des pigeons provoquent des saletés autour des commerces de la place E.Herriot et de la rue M.Sangnier : il faudrait mettre des pics pour empêcher la présence des pigeons.
- Réflexion : les gens préfèrent aller faire leurs courses à L'Hay-les-Roses.

4 – Point sur les bus autour de La Plaine-La Prairie.

- Etudes à faire sur les besoins des habitants pour leurs déplacements, sur l'amélioration des transports (transports électriques, autolib, ...).

5 – Rappel :

- Demande d'unification du sol concernant le trottoir de la rue François Rude du Carrefour des Poulets à l'école de la Plaine : les arêtes des pierres qui dépassent entraîne une difficulté de marche surtout pour les personnes âgées qui trébuchent dessus entraînant des chutes.
- Le parvis du 14 Sangnier, à la limite de l'avancée protégée par un terrasson, a des briques cassées et enfoncées dans le sol, ce qui provoque des difficultés pour marcher : les personnes trébuchent et se tordent les pieds.

6 – Contrat de ville.

- Claire Lemeunier refait le point sur l'échange du contrat de ville avec des exemples concrets.